

# AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU CHAMP DE MARS À ALBERTVILLE

ATELIER FORUM PARTENAIRES

**06 FÉVRIER 2025** 

Groupement: Athanor architectures / alt.Urbaine

# SOMMAIRE

CONTEXTE	p.3
DÉROULÉ DE L'ATELIER  SYNTHÈSE GÉNÉRALE : VISION COMMUNE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU CHAMP DE MARS	

# CONTEXTE

La ville d'Albertville engage une réflexion sur le réaménagement du quartier du Champ de Mars afin d'améliorer le quotidien des habitants et de renforcer son attractivité.

Les objectifs majeurs du projet sont les suivants :

- Désenclaver le quartier et faciliter les déplacements
- Optimiser la gestion du stationnement.
- Rééquilibrer le partage de l'espace public entre voitures, vélos et piétons.
- Renforcer la végétalisation du quartier.
- Améliorer la gestion des déchets.
- Dynamiser la vie locale.
- Créer des espaces publics de qualité pour revaloriser le quartier.
- Sécuriser les lieux de vie.
- Intégrer les écoles maternelle et primaire au projet d'aménagement.

Tout au long du processus, plusieurs ateliers de concertation seront organisés afin de :

- Partager le diagnostic du quartier.
- Enrichir et affiner le programme d'aménagement
- Présenter les grandes lignes du projet aux habitants.

Le premier atelier de concertation s'est tenu le 15 octobre 2024, offrant aux concepteurs l'opportunité d'échanger avec les habitants sur leur quotidien dans l'espace public, leurs difficultés et leurs attentes pour l'avenir du quartier. Parallèlement, un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves de l'école élémentaire Martin Sibille pour recueillir leurs avis.

Un second temps d'échange a eu lieu lors du forum des partenaires du 6 février 2025, organisé à la Halle Olympique, poursuivant ainsi la dynamique de dialogue avec les habitants et les acteurs locaux.





# **DÉROULÉ DE L'ATELIER**

L'atelier s'est organisé en cinq groupes de travail réunissant professionnels et associations. Chaque groupe, composé de 4 à 6 participants, a imaginé et élaboré son scénario idéal pour l'aménagement du quartier du Champ de Mars.

Grâce à une maquette, les participants ont pu :

- Proposer des aménagements en répartissant les différents usages sur un plan.
- Réfléchir à l'évolution des équipements et des logements.
- Synthétiser leur projet autour de trois thématiques clés : espaces publics, équipements et logements.

En fin de session, chaque groupe a présenté son scénario à l'animateur. Ces contributions nourriront la réflexion des concepteurs, chargés désormais de développer plusieurs propositions, en intégrant les attentes exprimées tout en tenant compte des contraintes techniques, financières et politiques du site.

Le présent document restitue l'ensemble des échanges et propositions issus de cet atelier.

# **CHIFFRE CLÉS**











# SYNTHÈSE GÉNÉRALE:

VISION COMMUNE POUR LE
RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU
CHAMP DE MARS

Plusieurs enjeux sur le devenir du quartier du Champ de Mars sont partagés par les différents groupes et semblent faire consensus pour les participants.

# CRÉER DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ ET DE VIE DANS LES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER

La majorité des participants s'accorde sur l'importance de créer des lieux conviviaux et de rencontre au sein du quartier. Cela implique notamment l'aménagement de nouveaux espaces de loisirs et de détente, ainsi que la préservation et l'amélioration des équipements existants, comme les aires de jeux du « petit parc » et du « grand parc », ainsi que le city-stade.

De plus, plusieurs participants insistent sur la nécessité de dynamiser les abords des bâtiments K, en y apportant davantage de vie, notamment par la végétalisation, l'ajout de mobilier urbain, d'aires de jeux, d'équipements sportifs et d'espaces de détente.

### Propositions fortes:

- Préserver et améliorer les espaces de jeux existants, tels que le city-stade, l'aire de jeux du «grand parc» et du «petit parc». (groupe 1, groupe 2, groupe 3, groupe 4, groupe 5)
- Aménager une nouvelle aire de jeux dans les espaces publics des bâtiments K. (groupe 3)
- Ajouter des équipements sportifs dans les espaces publics autour des bâtiments K (terrain de basket 3x3, table de ping-pong, etc.). Aménager un coin détente dans les espaces publics des bâtiments K (mobilier, végétation, plan d'eau, amphithéâtre, etc.). (groupe 4, groupe 5)
- Concevoir et aménager des espaces publics adaptés à la fois aux habitants du quartier et aux écoles, en intégrant des projets pédagogiques (jardinage, mobilier, équipements sportifs, etc.) pour favoriser l'animation et la gestion collective du quartier. (groupe 5)

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

La majorité des participants s'accorde sur la nécessité de favoriser les modes de déplacement actifs dans le quartier, notamment par l'aménagement d'une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars et l'amélioration de la sécurité piétonne grâce à des traversées piétonnes sécurisées, facilitant ainsi la connexion avec les quartiers voisins tels que la Contamine et le Val de Roses. Plusieurs groupes soulignent également l'importance d'apaiser la circulation sur cette avenue.

Tous les groupes partagent aussi la volonté d'ouvrir le quartier, notamment en aménageant une traversée piétonne après la démolition partielle du bâtiment A. De plus, plusieurs groupes ont évoqué l'optimisation et l'extension des parkings, en particulier aux entrées du quartier.

## ${\bf Propositions\ fortes:}$

- Aménager une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars, facilitant l'accès au quartier de la Contamine et à l'Avenue des Chasseurs Alpins et le quartier Val de Roses. (groupe 1, groupe 2, groupe 3, groupe 4)
- Créer des traversées piétonnes après la démolition partielle de la barre A. (groupe 1, groupe 2, groupe 4)
- Créer une traversée piétonne menant au Chemin des Esserts après la démolition d'une partie du bâtiment A. Aménager un parvis devant le nouvel équipement, avec du mobilier urbain et de la végétation, pour permettre l'attente des parents lors des entrées et sorties d'école. (groupe 2, groupe 5)
- Construire un parking à la place de l'aire de jeux actuelle située près de l'actuelle maison de quartier. (groupe 3) Agrandir le parking situé à proximité de l'aire de jeux. (groupe 5)
- Installer une passerelle pour cyclistes afin d'éviter que les cyclistes traversent le

- rond-point. (groupe 3)
- Créer une boucle piétonne à travers le quartier. (groupe 4)
- Installer des garages à vélos sécurisés et visibles sur l'Avenue du Champ de Mars. (groupe 4)

# UN RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER POUR DYNAMISER LE QUARTIER ET RENFORCER LA CONVIVIALITÉ

La plupart des groupes proposent de fusionner les écoles maternelle et élémentaire du quartier pour former un groupe scolaire unique, situé sur le site de l'actuelle école élémentaire. La moitié suggère également d'y intégrer un restaurant scolaire. Cependant, certains participants émettent des réserves concernant une éventuelle fusion des groupes scolaires Champ de Mars et Pasteur, estimant qu'elle aboutirait à un établissement trop grand. Ils soulignent par ailleurs que le modèle du groupe scolaire du Val des Roses ne constitue pas nécessairement un exemple à reproduire.

Tous les groupes s'accordent sur la nécessité de renouveler la maison de quartier. Certains proposent de réhabiliter l'actuelle maison de quartier, tandis que d'autres suggèrent de construire une nouvelle maison à l'emplacement de l'école maternelle actuelle.

Pour la majorité des groupes, la nouvelle maison de quartier accueillerait diverses activités et services, tels que des salles associatives et une ludothèque. Certains groupes proposent également d'y intégrer un café associatif et une salle de concert, dans l'optique de renforcer l'animation du quartier et d'ouvrir celui-ci aux usagers extérieurs.

Enfin, plusieurs groupes suggèrent de réintroduire des services et des activités en rez-de-chaussée des bâtiments pour dynamiser le quartier, comme des commerces, des crèches, des services de gardiennage, des locaux pour médiateurs, etc.

### Propositions fortes:

- Réhabiliter et dynamiser la maison de quartier actuelle, en y offrant diverses activités telles qu'une médiathèque, des studios de danse et des salles multifonctionnelles à la disposition des habitants pour des événements, des réunions, etc. (groupe 1)
- Mutualiser les écoles élémentaire et maternelle sur le site de l'actuelle école élémentaire. (groupe 1, groupe 2, groupe 3, groupe 4). Mutualiser ce nouveau groupe scolaire avec la maison de quartier. (groupe 3)
- La construction d'un nouveau groupe scolaire en R+1, incluant un restaurant scolaire. (groupe 1, groupe 4)
- Implanter des locaux commerciaux de proximité (services) à la place de l'actuelle maison de quartier. (groupe 2)
- Aménager une salle de concert au sein du nouvel équipement afin d'attirer des habitants d'autres quartiers et de l'agglomération. (groupe 3)
- Mettre en place des locaux pour médiateurs, gardiens et associations en rez-dechaussée de certains bâtiments K. (groupe 3)
- Construire une nouvelle maison de quartier à la place de l'actuelle école maternelle, comprenant une ludothèque, une salle dédiée aux associations et aux habitants (personnes âgées, jeunes, etc.), ainsi que des espaces pour des formations. (groupe 2, groupe 4)
- Réhabiliter les écoles maternelles et primaires ainsi que la maison de quartier. La maison de quartier comprendrait un café associatif et une salle pour jeunes. (groupe 5)

# RÉHABILITER LES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET REPENSER L'ESPACE URBAIN POUR FAVORISER L'OUVERTURE ET LA MIXITÉ

La majorité des participants s'accorde sur l'importance de réhabiliter l'ensemble des bâtiments résidentiels du quartier, en particulier la tour, le bâtiment A et le bâtiment B.

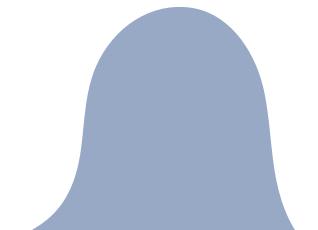
Quatre groupes sur cinq sont favorables à la démolition partielle du bâtiment A, dans le but de créer une ouverture dans le quartier et une traversée piétonne végétalisée.

Deux groupes sur cinq envisagent la démolition d'une partie du bâtiment B.

Deux groupes envisagent la construction de nouveaux logements dans les espaces libérés, notamment sur le site de l'ancienne école maternelle. Ces nouveaux logements seraient sous forme d'îlots (R+3, R+2) ou de pavillons (R+2).

### Propositions fortes:

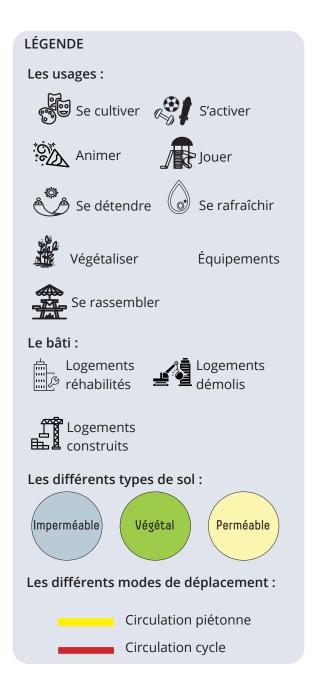
- Démolir le bâtiment A et reconstruire deux îlots. (groupe 1)
- Construire de nouveaux logements dans l'espace libéré par l'école maternelle, sous forme d'îlots (R+3). (groupe 1)
- Démolir une partie du bâtiment A. (groupe 2, groupe 5)
- Conserver et réhabiliter la Tour, le bâtiment B, et une partie du bâtiment A. (groupe 1, groupe 2, groupe 3, groupe 4)
- La hauteur de la Tour serait réduite à R+10 au lieu de R+14. (groupe 3)
- Construire de nouveaux logements pavillonnaires (maisons mitoyennes sur l'emplacement de l'actuelle école maternelle) et des logements en R+2 à proximité de la Tour et sur l'actuelle maison de quartier. (groupe 3)



# SYNTHÈSE PAR GROUPE

RÉSUMÉ DES ENJEUX ET PROPOSITIONS PAR THÉMATIQUES FORMULÉES DANS CHAQUE GROUPE





OUVERTURE / CIRCULATION DOUCE / ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS OU RECONSTRUITS

### PROPOSITIONS DU GROUPE 1 CLASSÉES PAR THÉMATIQUE :

#### **ESPACES PUBLICS**

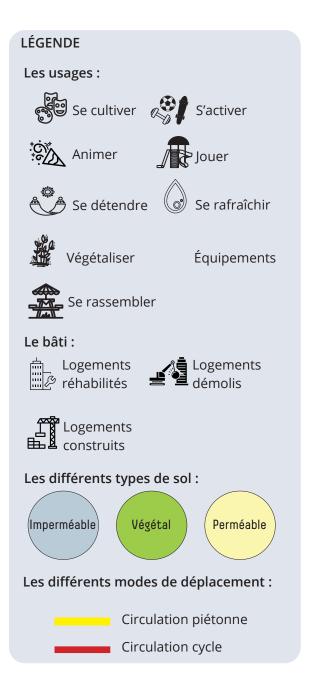
- Préserver et améliorer les espaces de jeux existants, tels que le citystade, l'aire de jeux du «grand parc» et du «petit parc». [1]
- Aménager une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars, facilitant l'accès au quartier de la Contamine et à l'Avenue des Chasseurs Alpins. [2]
- Maintenir la circulation automobile sur l'Avenue du Champ de Mars. [3]
- Créer des traversées piétonnes après la démolition partielle de la barre A. [4]

### **ÉQUIPEMENTS**

- Réhabiliter et dynamiser la maison de quartier actuelle, en y offrant diverses activités telles qu'une médiathèque, des studios de danse, et des salles polyvalentes à la disposition des habitants pour des événements, réunions, etc. La gestion de la maison de quartier serait assurée par la Ville ou la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec des associations d'habitants. [5]
- Mutualiser les écoles élémentaire et maternelle sur le site de l'actuelle école élémentaire. Le projet prévoit la construction d'un nouveau groupe scolaire en R+1, incluant un restaurant scolaire. [6]

- Réhabiliter la Tour et une partie du bâtiment B. [7]
- Démolir le bâtiment A et reconstruire deux îlots. [8]
- Démolir une partie du bâtiment B et reconstruire une partie du bâtiment en L. [9]
- Construire de nouveaux logements dans l'espace libéré par l'école maternelle, sous forme d'îlots (R+3). [10]





**DÉSENCLAVER / MUTUALISER / RÉHABILITER** 

### PROPOSITIONS DU GROUPE 2 CLASSÉES PAR THÉMATIQUE :

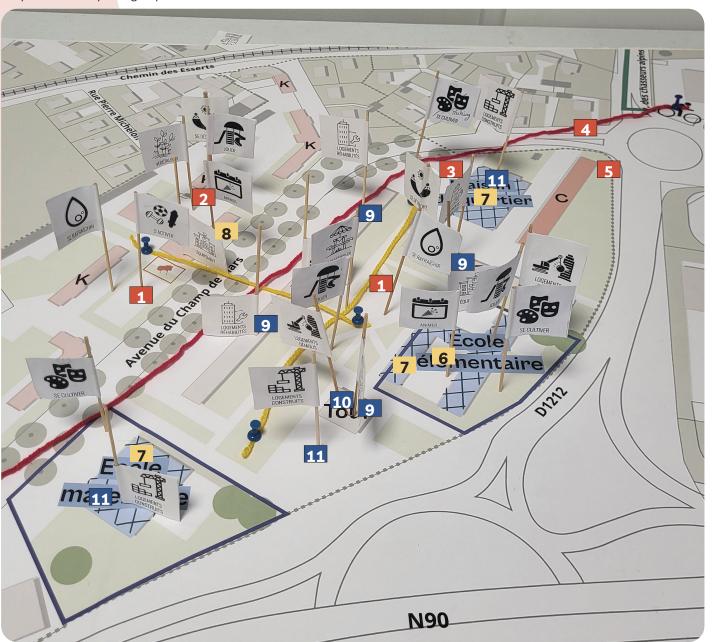
#### **ESPACES PUBLICS**

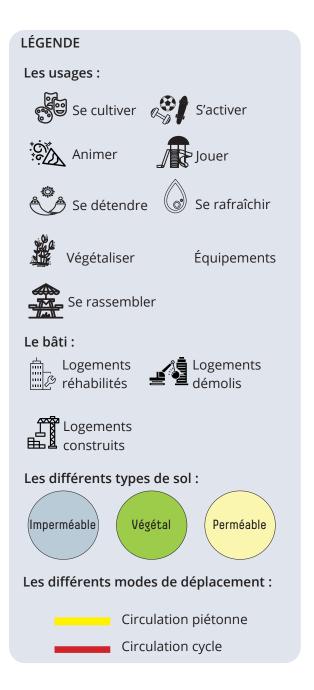
- Conserver les espaces de jeux existants, comme le city-stade et les aires de jeux du «petit parc» et du «grand parc». [1]
- Installer des stationnements sécurisés pour vélos à proximité des différents équipements.
- Optimiser les parkings entre les bâtiments K afin de végétaliser davantage ces espaces publics. [2]
- Créer une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars, reliant la V63 et le quartier Val de Roses. [3]
- Sécuriser les traversées piétonnes, notamment au niveau du rond-point menant aux commerces, et créer une continuité piétonne sur l'Avenue du Champ de Mars. [4]
- Créer une traversée piétonne menant au Chemin des Esserts après la démolition d'une partie du bâtiment A. Aménager un parvis devant le nouvel équipement, avec du mobilier urbain et de la végétation, pour permettre l'attente des parents lors des entrées et sorties d'école. [5]
- Apaiser la circulation sur l'Avenue du Champ de Mars. [6]
- Rendre perméable le parking situé à proximité de la Tour. [7]

### **ÉQUIPEMENTS**

- Mutualiser les écoles au sein d'un groupe scolaire unique (R+2), situé à l'emplacement de l'actuelle école élémentaire. [8]
- Construire une nouvelle maison de quartier à la place de l'actuelle école maternelle. [9]
- Implanter des locaux commerciaux de proximité (services) à la place de l'actuelle maison de quartier. [10]
- Installer une crèche en rez-de-chaussée de la Tour. [11]
- Implanter des locaux commerciaux dans certains rez-de-chaussée des immeubles.

- Démolir une partie du bâtiment A. [12]
- Conserver et réhabiliter la Tour, le bâtiment B, et une partie du bâtiment A. [13]
- Résidentialiser les pieds d'immeubles pour apporter plus de végétation et de qualité. [14]





**CULTURE / OUVERTURE / MUTUALISATION** 

## PROPOSITIONS DU GROUPE 3 CLASSÉES PAR THÉMATIQUE :

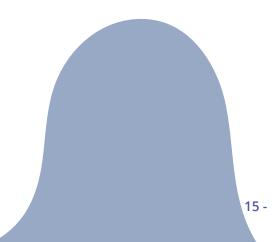
#### **ESPACES PUBLICS**

- Conserver le city-stade et les jeux existants à proximité de la Tour. [1]
- Aménager une nouvelle aire de jeux dans les espaces publics des bâtiments K. [2]
- Construire un parking à la place de l'aire de jeux actuelle située près de l'actuelle maison de quartier. [3]
- Créer une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars, avec une prolongation jusqu'à l'Avenue des Chasseurs Alpins. [4]
- Installer une passerelle pour cyclistes afin d'éviter que les cyclistes traversent le rond-point. [5]

### **ÉQUIPEMENTS**

- Mutualiser les écoles et les équipements du quartier (écoles maternelle et élémentaire, ludothèque, salle pour associations, salle de concert) dans un unique équipement à la place de l'actuelle école élémentaire.
   Ce nouveau lieu serait géré par la Ville, le personnel scolaire et les associations. [6]
- Aménager une salle de concert au sein du nouvel équipement afin d'attirer des habitants d'autres quartiers et de l'agglomération.
- Démolir l'actuelle maison de quartier ainsi que les écoles maternelle et élémentaire existantes. [7]
- Mettre en place des locaux pour médiateurs, gardiens et associations en rez-de-chaussée de certains bâtiments K. [8]

- Réhabiliter la Tour, le bâtiment A et le bâtiment B. [9] La hauteur de la Tour serait réduite à R+10 au lieu de R+14. [10]
- Construire de nouveaux logements pavillonnaires (maisons mitoyennes sur l'emplacement de l'actuelle école maternelle) et des logements en R+2 à proximité de la Tour et sur l'actuelle maison de quartier. [11]







**OUVERTURE / ECO-MOBILITÉ / ANIMATION DE QUARTIER** 

## **PROPOSITIONS DU GROUPE 4 CLASSÉES PAR THÉMATIQUE :**

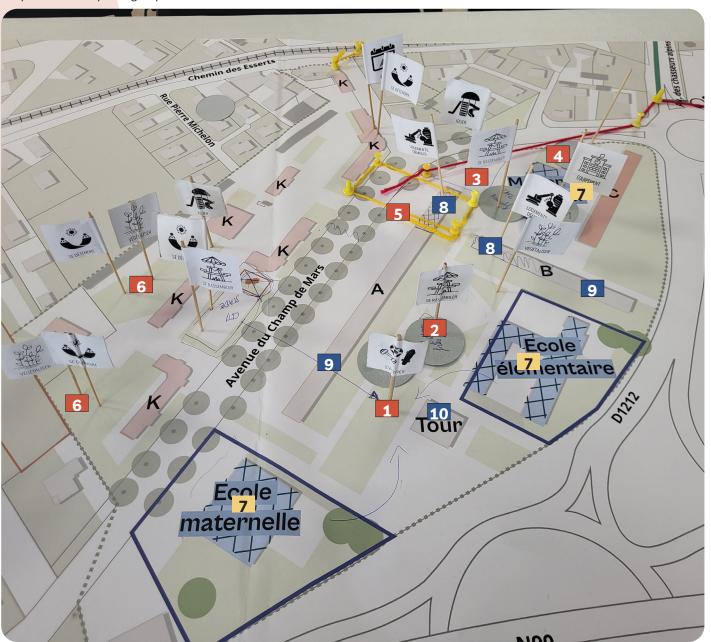
#### **ESPACES PUBLICS**

- Conserver et rénover les espaces de jeux existants, tels que le city-stade, l'aire de jeux du «petit parc» et du «grand parc». [1]
- Créer une place végétalisée comprenant du mobilier urbain et des jardins partagés. [2]
- Installer une boîte à livres à proximité de la nouvelle maison de quartier. [3]
- Mettre en place un éclairage public et des caméras de surveillance dans les espaces publics du quartier. [4]
- Ajouter des équipements sportifs dans les espaces publics autour des bâtiments K (terrain de basket 3x3, table de ping-pong, etc.). [5]
   Aménager un coin détente dans les espaces publics des bâtiments K (mobilier, végétation, plan d'eau, amphithéâtre, etc.). [6]
- Aménager une piste cyclable sur l'Avenue du Champ de Mars. [7]
- Créer une boucle piétonne à travers le quartier. [8]
- Installer des garages à vélos sécurisés et visibles sur l'Avenue du Champ de Mars. [9]
- Éviter les espaces délaissés derrière la Tour, lieu de concentration des mésusages. [10]
- Rendre plus esthétique les murs anti-bruit (street-art, fresque....). [11]

### **ÉQUIPEMENTS**

- Construire une nouvelle maison de quartier à la place de l'actuelle école maternelle, comprenant une ludothèque, une salle dédiée aux associations et aux habitants (personnes âgées, jeunes, etc.), ainsi que des espaces pour des formations. [12]
- Mutualiser l'école maternelle et l'école primaire du quartier dans un groupe scolaire unique, avec la construction d'un restaurant scolaire au sein de ce bâtiment. [13] Les participants n'envisagent pas le regroupement des groupes scolaires Pasteur et Champ de Mars.

- Réhabiliter le bâtiment B et une partie du bâtiment A. [14]
- Démolir une partie du bâtiment A pour créer une traversée piétonne et une place piétonne végétalisée. [15]
- Un débat a eu lieu au sein du groupe concernant la démolition de la Tour. Il a été proposé de réaliser un recensement des habitants dans les logements de la Tour et d'accompagner la politique de relogement des résidents déplacés, notamment en encadrant les loyers. [16]





AUCUN MOT N'A ÉTÉ PROPOSÉ PAR LES PARTICIPANTS DU GROUPE

### PROPOSITIONS DU GROUPE 5 CLASSÉES PAR THÉMATIQUE :

#### **ESPACES PUBLICS**

- Déplacer le city-stade au centre du quartier. L'actuel city-stade serait remplacé par un espace de jeux (par exemple, des terrains de pétanque) et de détente. [1]
- Concevoir et aménager des espaces publics adaptés à la fois aux habitants du quartier et aux écoles, en intégrant des projets pédagogiques (jardinage, mobilier, équipements sportifs, etc.) pour favoriser l'animation et la gestion collective du quartier. Ces espaces doivent être pensés comme des lieux de rencontre et de mixité générationnelle, en tenant compte des besoins et de la sécurité des jeunes filles dans les espaces publics. [2]
- Agrandir l'aire de jeux du «petit parc». [3]
- Étendre le parking à l'entrée du quartier. [4]
- Créer une traversée piétonne importante à l'entrée du quartier. [5]
- Réaménager les espaces autour des bâtiments K en espaces de détente, tout en les végétalisant. [6]

## **ÉQUIPEMENTS**

 Réhabiliter les écoles maternelles et primaires ainsi que la maison de quartier. [7] La maison de quartier rénovée comprendrait un café associatif et une salle pour les jeunes. Elle serait à la disposition des jeunes et des associations locales portées par les habitants.

- Démolir une partie du bâtiment A et du bâtiment B. [8] Les autres sections de ces bâtiments seront réhabilitées. [9]
- La Tour serait quant à elle conservée dans son état actuel. [10]

